

Genre du véhicule Châssis de tracteur pr. vhc. articulé		Marque de fabrique H E N S C H E L T M (Saviem - Renault) - 2/63		Type H S 14 T S - C H		Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3' 7 8 5
Caractéristiques "HS 14 TS-CH" sur plaque du constructeur, à droite vers marche pied. - "HS 14" devant portes de la cabine. - "CH" derr. No châssis Carburant diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis HENSCHTEL-Werke AG, Kassel (D) - Importateur: Vallet & Steulet SA, Bâle							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur longeron + sur plaque							
N° du moteur frappé à droite, au centre du bloc							
Type du moteur 6 R 1215 DTR - en ligne, vertical, à injection directe (ancien 520 D 6 TR)							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique							
Cylindrée 11'045cm³		Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites				Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 5'730	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 6		Crochet rem. *)		Largeur 2'300	
Entraînement s. roues AR		Vitesse en 1" 8,7-9,8		Voie avant 1'940		Hauteur 2'640	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 71 - 80		Voie arrière 1'709		Empattement 3'360	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 14,10/14,80		Porte à faux arr. 1'000	
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, s. toutes roues (vhc. tracteur + remor-							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, s. roues AR (Stopfix) (que) **							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm:
A vide cab.	3'400	1'650	5'050	Dimension	10.00-20.	10.00-20	Longueur
Charge utile			9'450	Charge pneu	2'900	2'900	Largeur
Total			14'500		Multiply	renforcé	Hauteur
Gar. de fabr.	4'700	10'000	14'500		double		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 30'000 ***)			Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - avancée - assistée				Marque du moteur HENSCHTEL		C.V. frein 180 DIN	
Alésage 125				Course 150		C.V. Impôts 56,25	
Forme de la carrosserie		cabine avancée fermée					
Nombre de places: total		2 sur demande cabine avec couchettes = 2 + 2 couchettes					
Siège arrière		Side-car					

+)		6/ clignoteurs avec lampe-témoin	
Phares: marque	2/ HELLA A NL	Indic. de direction AV = sur phares	(orange)
Feux de croisement	2/ Bilux	latéraux devant portes cabine	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace 2/ électriques av. dispositif lavage	
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)	
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseur 2/ extérieurs sur portes	
Feu stop	2/ combinés avec clig. (orange)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	à gauche combiné	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 / 24 Volts (2 x 12 V)		
Mesure du bruit	88 - 90 bB à 2'000 t/min		

Observations et exceptions

Poids de la cabine = 450 kg. Sur demande cabine avec couchettes = 625 kg.

- \* ) Dispositif d'attelage pour véhicule articulé : Il y a lieu de ne monter que l'un ceux approuvés par le DFJP.
- \*\* ) Frein de service : 1. circuit = roues AV vhc.-tracteur + remorque  
2. circuit = roues AR du vhc.-tracteur
- \*\*\* ) Poids max. remorquable : 21'000 kg (ACF 21.10.1960, art. 2, chiff. 4)
- + ) Équipement : Doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation du train routier.  
Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Bâle, 15.2.62

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Châssis de tracteur pr.vhc.articulé	Marque de fabrique H E N S C H E L <sup>TM</sup> (Saviem - Renault) 3/63	Type H S 14 T S - C H	Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3' 7 8 5			
Caractéristiques "HS 14 TS-CH" sur plaquette du constructeur, à droite vers marchepied. - "HS 14" devant portes de la cabine. - "CH" derr. No châssis Carburant diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis HENSCHTEL-Werke AG, Kassel (D) - Importateur: Vallet & Steulet SA, Bâle							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, au centre du bloc							
Type du moteur 6 R 1215 DTR - en ligne, vertical, à injection directe (ancien 520 D 6 TR)							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique							
Cylindrée 11'045cm³	Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites			Dimensions ext. en mm			
Temps 4	Transmission mécanique	Treuil/Cabest.	Longueur 5'730				
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 6	Crochet rem. *)	Largeur 2'300				
Entraînement s. roues AR	Vitesse en 1 <sup>re</sup> 8,7-9,8	Voie avant 1'940	Hauteur 2'640				
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 71 - 80	Voie arrière 1'709	Empattement 3'360				
Nombre de pneus 6	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 14,10/14,80	Porte à faux arr. 1'000				
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, s. toutes roues (vhc.tracteur + remor-							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, s. roues AR (Stopfix) (que) **)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	3'400	1'650	5'050	Dimension	10.00-20,	10.00-20	Longueur
Charge utile			9'450	Charge pneu	2'900	2'900	Largeur
Total			14'500		Multi	renforcé	Hauteur
Gar. de fabr.	4'700	10'000	14'500			double	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 30'000 ***)			Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.		
Direction: position à gauche - avancée - assistée			Marque du moteur HENSCHTEL		C.V. frein 180 DIN		
Alésage 125			Course 150		C.V. Impôts 56,25		
Forme de la carrosserie			cabine avancée fermée				
Nombre de places: total			2 sur demande cabine avec couchettes = 2 + 2 couchettes				
Siège arrière			Side-car				

+) )

Phares: marque	2/ HELLA A NL	Indic. de direction AV = sur phares	6/ clignoteurs avec lampe-témoin (orange)
Feux de croisement	2/ Bilux	latéraux devant portes cabine	(orange)
Feux de position.	2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques av. dispositif lavage
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ extérieurs sur portes
Feu stop	2/ combinés avec clig. (orange)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	à gauche combiné	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 / 24 Volts (2 x 12 V)		
Mesure du bruit	88 - 90 bB à 2'000 t/min		

Observations et exceptions

Poids de la cabine = 450 kg. Sur demande cabine avec couchettes = 625 kg.

\*) Dispositif d'attelage pour véhicule articulé : Il y a lieu de ne monter que l'un ceux approuvés par le DFJP.

\*\*\*) Frein de service : 1. circuit = roues AV vhc.-tracteur + remorque  
2. circuit = roues AR du vhc.-tracteur

\*\*\*\*) Poids max. remorquable : 21'000 kg (ACF 21.10.1960, art. 2, chiff. 4)

+) Equipement : Doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation du train routier.

Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Bâle, 15.2.62

La Commission d'expertise-type